

ASSOCIATION NOTRE DAME DE BÉHUARD

Lettre aux Amis de Béhuard, décembre 2020

Chers Amis de Béhuard,

C'est ainsi qu'ont toujours été désignés les membres et bienfaiteurs de notre association, maintenant dans sa cinquantième année. Vous avez été présents lors des travaux entrepris dans l'église et le logis du Roi. Vous l'avez été aussi lorsque nous sommes intervenus pour la première fois au profit du calvaire, monument aux morts, construit après la première guerre mondiale, à la mémoire des morts pour la France, originaires du diocèse d'Angers.

Les travaux, ont alors concerné la restauration des croix et statues du calvaire et la mise en place d'un autel, d'un ambon et d'un siège du célébrant plus dignes de ce lieu. Terminés pour le centenaire de l'armistice de 1918 et, conduits sur une propriété du diocèse, ils ont été pris en charge en totalité par l'association.

Celle-ci a toujours évité d'accumuler des réserves en l'absence d'un programme de travaux. Aujourd'hui des projets existent et concernent l'église et le calvaire. Pour l'église, il s'agit d'accompagner la commune de Béhuard dans la refonte de l'installation électrique. Nous savons déjà que la rénovation du chauffage devrait suivre. Pour le calvaire presque centenaire et qui mérite un programme d'entretien, l'association a, en plein accord avec M. l'Abbé Bertrand Chevalier, recteur du sanctuaire, confié une mission de diagnostic à Madame Séverine Jeanneau, architecte du patrimoine.

Il s'agit pour Mme Jeanneau d'établir un dossier complet, avec un historique de l'édifice, des plans et des photographies, et un diagnostic de l'état du monument qui concernera l'ensemble de ses composantes et donc les différents corps de métier. Les circonstances ont fait que les plans et dossiers établis lors de la construction dans les années 1920 n'ont pas été retrouvés, ni dans les archives de l'architecte M. Ernest Bricard, ni dans celles du diocèse, à la suite du bombardement qui, en mai 1944, a détruit les bâtiments de l'évêché, alors situé dans le quartier de la gare. Les travaux nécessaires seront enfin chiffrés, les urgences précisées et un échéancier établi.

Ce dossier devrait faciliter une demande de classement de ce monument du XXème siècle. Nous suivrions ainsi l'exemple du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray dont le Mémorial de la Grande Guerre, contemporain du notre, a été classé en 2016. Le classement du calvaire serait un beau cadeau pour le sanctuaire et son rayonnement.

Comme vous pouvez le voir, le programme actuel de votre association est dans la ligne de son action depuis l'origine : contribuer au maintien du patrimoine religieux de Béhuard : église, logis du roi et calvaire, en accompagnant les évolutions nécessaires au sanctuaire dont la vitalité nouvelle nous réjouit. Le calvaire est un témoin de l'histoire du salut et de l'histoire de France. Les nombreuses questions des visiteurs sur le sens de ce monument en sont la preuve.

Notre équipe sera heureuse de recevoir votre contribution à ces projets. Elle vous souhaite une joyeuse fête de Noël et une bonne année 2021 pour toutes vos familles.

*Philippe Tardy-Joubert (Béhuard), président, Gilles Berrut (Béhuard), vice-président
Melle Anne de Perthuis (Denée) secrétaire, Hervé Vincent (Béhuard), trésorier*

Maison diocésaine, rue Notre-Dame 49170 - Béhuard

Association reconnue d'intérêt général par lettre des services fiscaux du 10 juillet 2009
A ce titre, elle peut délivrer des reçus fiscaux aux particuliers et aux entreprises